



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Valette, le 14 mai 2014

L'EASO lance un nouveau projet avec la Jordanie, le Maroc et la Tunisie

Le Royaume hachémite de Jordanie participera aux travaux du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO). Quant au Royaume du Maroc et à la République tunisienne, ils participeront aux travaux de l'EASO et de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex). La réunion de démarrage de cette première action extérieure de l'EASO s'est tenue à Malte les 13 et 14 mai. Le projet est financé par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP).

Cette réunion a rassemblé des représentants des trois pays bénéficiaires et des experts issus des États membres et de l'EASO dans le but de discuter des activités du projet et de les planifier. Les participants ont également eu la possibilité de visiter les locaux de l'EASO. Le projet entend favoriser une meilleure compréhension de la fonction, des opérations et des activités de l'EASO et de Frontex et du rôle que jouent les États membres de l'UE au sein de ces organisations. À travers ce projet, l'EASO et Frontex identifieront et évalueront les besoins de la Jordanie, du Maroc et de la Tunisie en matière d'assistance technique ainsi que la pertinence des outils existants de l'EASO et de Frontex en vue de leur adaptation éventuelle. Les activités prévues dans le cadre de ce projet incluent des visites sur site et des visites de familiarisation, des formations, des ateliers, des réunions, des séminaires thématiques et des traductions en arabe de certains modules de formation de l'EASO ainsi que d'autres documents et publications indispensables. Ce projet s'adresse aux autorités dotées de responsabilités opérationnelles en charge de l'asile et de la gestion des frontières qui pratiquent des activités telles que l'échange d'informations, le renforcement des capacités, la coopération internationale et d'autres activités juridiques. Parmi ces groupes cibles, citons des représentants des ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur de Jordanie, du Maroc et de Tunisie.

Cette initiative est importante non seulement pour les pays bénéficiaires mais aussi pour l'EASO. En effet, depuis l'adoption de sa stratégie d'action extérieure en novembre 2013, c'est la première fois que l'Agence entreprend ce genre d'actions dans le contexte de la dimension extérieure du régime d'asile européen commun (RAEC). De plus, cette initiative est entreprise avec des pays avec lesquels l'UE a conclu un partenariat de mobilité (Tunisie et Maroc) ou est en train de le négocier (Jordanie). Elle contribue ainsi à créer le contexte idéal pour une coopération avec des pays tiers présentant un intérêt pour l'UE. L'EASO et Frontex utiliseront les outils existants à leur disposition et feront intervenir des experts des États membres dans la mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre de ce projet.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Bureau européen d'appui en matière d'asile en la personne de M. Jean-Pierre Schembri, à l'adresse électronique suivante: jean-pierre.schembri@easo.europa.eu



Un projet mis en œuvre
par l'EASO

Ce projet est financé
par l'Union européenne

«L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre progressivement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en préservant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières».